

CONTRAT DE LOCATION

Entre les soussignés :

Nom : CONTIER Prénom : Marie-Christine

Adresse : Route de Saint Diéry – Saillant – 63710 SAINT NECTAIRE

Tel : 06 81 72 23 87

mcs-contier@orange.fr

dénommé le bailleur d'une part,

et :

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. : mail :

dénommé le locataire d'autre part,

Il a été convenu d'une location saisonnière pour la période du

Personnes hébergées :

.....
.....

Adresse de la location : 708 route du Poursollet – 38350 L'ALPE DU GRAND SERRE

Type de location : chalet (surface habitable : 85 m²)

Montant du loyer : charges comprises

(eau, électricité à hauteur de 800 kwh pour un séjour d'une semaine)

Taxe de séjour : 0,75 €/pers > 18 ans et par jour

Les arrhes (.....) correspondant à 20% du montant de la location, doivent être versées par le locataire lors de la réservation.

Le solde de, la taxe de séjour ainsi qu'un dépôt de garantie de 100 € devront être versés le jour de la remise des clés, soit le

Les chèques sont à établir au nom de Marie-Christine CONTIER et à envoyer à l'adresse du bailleur

Sont annexés à ce contrat dont ils font partie intégrante :

- les conditions générales de location
(dont un exemplaire est à retourner signé)
- le descriptif des lieux loués avec plan
- un plan d'accès

Fait en deux exemplaires à le

Le Bailleur

Le locataire, mention « lu et approuvé »

Marie-Christine CONTIER

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

La présente location est faite aux conditions ordinaires et de droit en pareille matière et notamment à celles ci-après que le locataire s'oblige à prendre en compte :

- 1.** La réservation est ferme à compter de la réception du chèque correspondant à 20 % du montant total de la location, avec un délai de sept jours pour la réception du chèque après une réservation par téléphone ou par courriel.
- 2.** Les heures d'arrivée sont fixées au **samedi après-midi à partir de 14h** et les heures de départ fixées au samedi matin avant 12 h, sauf disposition contraire convenue entre les parties.
A l'arrivée comme au départ du locataire, un rendez-vous doit être pris préalablement par téléphone avec Monsieur RETEUNA (06 81 13 23 88) pour la remise des clés à l'arrivée et pour l'état des lieux au départ.
- 3.** Il est convenu qu'en cas de désistement du locataire les arrhes versées restent acquises au bailleur. Néanmoins si le chalet a pu être reloué par le bailleur, à sa seule discrétion, pour la période concernée, les arrhes pourront être reversées au locataire qui s'est désisté. En cas de désistement du bailleur les arrhes versées lors de la réservation seront remboursées au double au locataire par le bailleur.
- 4.** Le prix de la location inclut la consommation électrique de 800 kWh suffisante pour assurer sans gaspillage le chauffage du chalet et la production d'eau chaude sanitaire par semaine d'occupation. En cas de dépassement, le coût des kilowattheures supplémentaires sera ajouté au montant de la location au prix unitaire de 0,15 € à valoir sur le dépôt de garantie de 100 € versé à l'arrivée. Un relevé contradictoire de l'index du compteur EDF sera effectué avec Monsieur REUTENA à l'arrivée du locataire comme à son départ.
- 5.** Il est fait obligation au locataire d'occuper les lieux personnellement, de les habiter " en bon père de famille " et de les maintenir en bon état d'entretien. Toutes les installations sont en état de marche et toute réclamation les concernant survenant plus de 24 h après l'entrée en jouissance des lieux, ne pourra être admise. Les réparations rendues nécessaires par la négligence ou le mauvais entretien en cours de location, seront à la charge du locataire.
- 6.** Il est demandé aux locataires de remplir si possible et succinctement le questionnaire joint sur l'état du chalet à leur arrivée permettant au propriétaire de remédier aux défauts que le locataire aurait pu constater lors de son séjour, sauf usage du cahier de séjour laissé à leur disposition à l'entrée du chalet.
- 7.** Les locaux sont loués meublés avec matériel de cuisine, vaisselle, verrerie, couvertures et oreillers, tels qu'ils sont listés dans l'état descriptif annexé au contrat. S'il y a lieu, le propriétaire ou son représentant seront en droit de réclamer au locataire à son départ, le prix du nettoyage des locaux loués (fixé forfaitairement à 70 €), la valeur totale au prix de remplacement des objets, mobiliers ou matériels cassés, fêlés, ébréchés ou détériorés et ceux dont l'usure dépasserait la normale pour la durée de la location, le prix de nettoyage des couvertures rendues sales, une indemnité pour les détériorations de toute nature concernant les rideaux, plafonds, tapis, moquette, vitres, literie, etc.
- 8.** Les draps et le linge de maison ne sont pas fournis et doivent être apportés par le locataire. Cependant Monsieur REUTENA peut éventuellement en mettre à la disposition du locataire à des conditions tarifaires à convenir avec lui.
- 9.** Le locataire doit être titulaire d'un contrat d'assurance en cours de validité souscrit auprès d'une compagnie notoirement solvable couvrant les risques locatifs et sa responsabilité en cas de dommages aux biens loués. Il doit s'assurer que les personnes occupant le chalet sous sa responsabilité bénéficient de la même couverture d'assurance. Un justificatif pourra lui être demandé à la remise des clés.
- 10.** Les règlements y compris dépôt de garantie devront être faits par chèque libellé au nom de Marie Christine CONTIER et remis à Monsieur REUTENA lors de la remise des clés. Le chèque de dépôt de garantie sera restitué au locataire lors de son départ contre le règlement de l'éventuel dépassement de consommation électrique et autres retenues possibles évoquées à l'article 5 ci-dessus.

Le bailleur
Marie-Christine CONTIER

Le locataire
Lu et approuvé

ETAT DESCRIPTIF

REZ-DE-CHAUSSÉE

Chambre petit lit double (lit en 120)

- 1 protège matelas
- 2 oreillers
- 1 couette
- rangements

Dortoir

- 4 protèges matelas
- 4 oreillers
- 4 couettes
- couvertures d'appoint (dans le placard)
- 2 tabourets
- 1 placard double
- 1 table à repasser + fer (dans le placard)

Salle de douche

- 1 cabine de douche
- 1 lavabo avec miroir, tablettes et porte serviettes
- 1 WC
- 1 tapis de bains

Garage

- possibilité d'entreposer le matériel de skis

ETAGE

Séjour

- 1 banquette
- 2 fauteuils
- 1 table basse
- 1 radio
- 1 tapis
- 1 placard double
- 1 aspirateur (dans le placard)

Cuisine & salle à manger

- 1 grande table (10 couverts)
- 1 banc
- 5 tabourets
- 1 table pliante supplémentaire
- 4 chaises pliantes
- 1 cuisinière électrique (4 plaques + 1 four rôtissoire)
- 1 réfrigérateur avec compartiment pour surgelés
- 1 four micro ondes

Ustensiles de cuisine

- 2 cocottes minute,
- Casseroles, poêles, fait-tout...
- 1 cafetière électrique
- 1 bouilloire électrique
- 1 grille-pain
- 1 appareil à raclette (8 pers.)
- 1 appareil à fondue
- vaisselle

Chambre 1 avec lit double

- 1 protège matelas,
- 1 couette + 2 oreillers
- 1 traversin (dans le placard)
- 1 édredon (dans le placard)
- 1 protège matelas de rechange (dans le placard)
- 1 chaise paillée
- couvertures d'appoint (dans les tiroirs du lit)
- 1 placard double
- grandes étagères

Chambre avec lits superposés

- 2 protège matelas,
- 2 couettes + 2 oreillers
- 1 chaise paillée
- 2 chaises pliantes (dans le placard)
- 1 placard double
- 1 secrétaire
- 1 tapis

Salle de douche

- 1 cabine de douche
- 1 lavabo avec miroir, tablettes et porte serviettes
- 1 tapis de bains
- 1 WC

AU GRENIER (appoint)

- 1 table de jardin en PVC
- 4 chaises pliantes
- 1 étendoir

Linge de maison non fourni.

Chauffage électrique par convecteurs.

2 places de parking privé au dessus du chalet, en bord de route.

Les enveloppes de couettes et d'oreillers sont à titre décoratif, veuillez utiliser les vôtres.

CHALET SCHEIDECKER/CONTIER

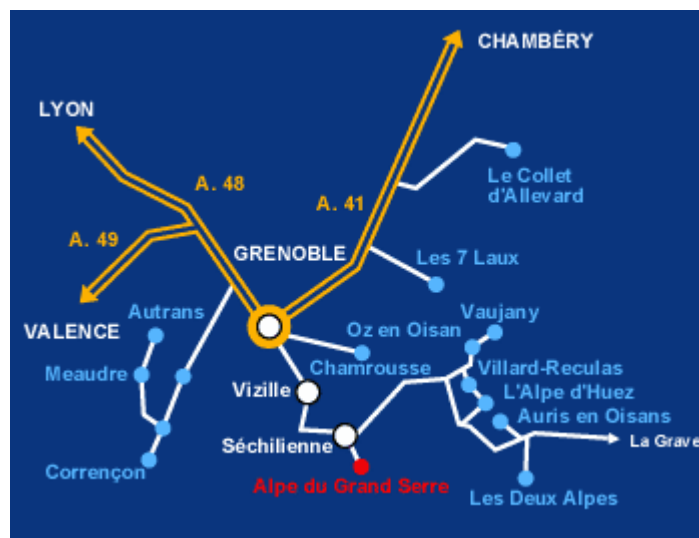


REZ DE CHAUSSEE



ETAGE

PLAN D'ACCES



Situation de la location par rapport aux principaux équipements :
 - à 2 000 m environ de la station et des principaux commerces.



- navette l'hiver pendant les vacances scolaires entre le bas de la route du Poursollet et le départ du télésiège (se renseigner auprès de l'Office de Tourisme sur sa mise en service)

